

La lettre **e** infos



de Montboucher
sur Jabron

N°15

NOVEMBRE
2019

**Pour des lendemains
meilleurs...**



Les travaux, aux quatre coins de la commune, et ce depuis le début du mandat, se concrétisent.

Ce fut d'abord la réfection de la salle des fêtes et de la place de la mairie, la création de la place Renée Audibert avec sa fontaine, la réfection de l'église intérieure et extérieure, la vélo-route le long du Jabron, les chemins piétonniers dans divers lotissements, la reprise de bon nombre de réseaux secs et humides...

C'est aujourd'hui la construction de la maison médicale ainsi que 12 logements seniors et 3 commerces, la première phase de l'aménagement du Centre Ancien, le chantier de la route Départementale 540, la création d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière.

Toutes ces réalisations en cours, inscrites au budget 2019, sont financées par la commune avec l'aide du Département, de la Région et de l'Etat, sans aucune augmentation des impôts locaux.

Je mesure combien ces travaux nombreux engendrent des nuisances sonores et visuelles pour nos concitoyens. Mais, une fois achevées, ces réalisations faciliteront la vie au quotidien des Montbouchéroises et Montbouchérois.

Avec toute mon équipe municipale, je remercie chacune et chacun de comprendre ces gênes momentanées... pour des lendemains meilleurs.

**Le Maire
Bruno Almorici**

La maison médicale ouvrira au début du printemps



L'esquisse architecturale
de la maison médicale

Impossible de l'ignorer quand on arrive près de la MJC tant le chantier ne passe pas inaperçu : les travaux de la maison médicale ont bel et bien démarré, depuis mai très précisément. Elle devrait ouvrir ses portes au début du printemps.

Rappelons que la maison médicale abritera plusieurs professionnels de santé : trois médecins (deux généralistes et une psychiatre), six infirmiers, une orthophoniste, une ostéopathe, un podologue, un kinésithérapeute, une orthopédiste et une diététicienne. Une offre médicale et para médicale de choix qui prouve que notre commune est attractive.

Aline Duverger, architecte associée qui travaille en la circonstance pour Habitat Dauphinois, maître d'oeuvre, estime « que les nombreuses réunions avec les professionnels ont porté leurs fruits. Je me suis adaptée pour répondre aux besoins de chacun ».

Chaque local bénéficiera de 30 à 80 m² alors qu'un espace commun (local de détente, archives, rangements) et un patio extérieur permettront aux soignants d'évoluer dans de bonnes conditions. Tout comme la climatisation assurera pour tous un certain confort. On y trouvera également une salle d'attente mutualisée à l'exception du kinésithérapeute, du podologue et de l'ostéopathe qui auront leur propre salle d'attente. Deux espaces sont laissés en réserve pour d'autres professionnels à venir. Enfin un vaste parking de 89 places permettra de stationner sans problème.

Par ailleurs, ce projet s'accompagnera de la création de 12 logements (T2 et T3) en faveur des seniors, réservés prioritairement aux Montbouchérois et totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite : « Qui dit logements à loyer modéré ne dit pas forcément personnes en difficulté. Les plafonds pour y accéder ne sont pas aussi bas qu'on l'imagine » tient à souligner Aline Duverger.

Travaux sur la RD 540 : enfin !

On en parle depuis si longtemps, mais le Département, financeur, a su faire durer le suspense... Cette fois les travaux de la RD 540, commencés le 7 octobre, ne sont plus un mirage. L'enjeu est de taille : plus de 11 000 voitures circulent chaque jour entre Montélimar et Montboucher. Un axe connu pour être malheureusement accidentogène.

Premier élément de sécurisation, la réalisation du giratoire du Béal, à l'intersection de la RD 540 et de la rue St Martin. Ce giratoire permettra aussi, par une nouvelle voie d'accès, de relier la zone de Fontgrave par sa partie Est. La rue St Martin sera également desservie grâce à une reprise de sa partie basse. Les travaux sur ce secteur se poursuivront tout l'hiver. Il faut donc s'attendre à des perturbations de circulation pendant quelques mois. Dans la foulée, au printemps, nous verrons s'ériger un second giratoire, le rond-point de Ruty, avec un accès sur la partie Ouest de la zone artisanale. Puis à l'automne, on procédera au recalibrage de la voirie entre les deux giratoires et



Les élus en visite sur le chantier début octobre

Espérés depuis des années, les travaux d'aménagement de la RD 540 ont débuté le 7 octobre.

jusqu'à l'école Chabrilan. Pour Bruno Almorice, maire de Montboucher, ce sera un grand ouf de soulagement « car, précise-il, ces aménagements, pris en charge financièrement à 100 % par le département (4 millions d'euros), inciteront les automobilistes à vraiment lever le pied ».

De sécurité, il en sera aussi question au cours du second trimestre 2020 avec la mise en place de trottoirs (sur la partie de la RD540 qui traverse notre village (entre les deux stations) assurant plus de quiétude aux piétons, notamment scolaires. Ces travaux seront placés cette fois-ci sous la responsabilité de la commune avec un subventionnement du département de la Drôme.

D'un point de vue plus technique, ces travaux nécessiteront le busage, via un ouvrage cadre, d'une partie du canal du Lançon. De même la commune profitera de ce chantier pour faire procéder à l'enfouissement des réseaux secs et humides ainsi qu'à la création d'un éclairage public.



Le parc photovoltaïque sera implanté sur l'ancienne carrière du Serre.

La centrale photovoltaïque pour février 2020

Avec l'installation d'un important parc photovoltaïque, Montboucher apporte sa pierre à l'édifice de la transition énergétique.

L'énergie verte arrive en force à Montboucher ! En effet à partir de fin février 2020, une centrale solaire photovoltaïque débutera sa production électrique. Et les moyens mis à disposition sont d'importance : 8 694 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle de 4 890 000 kwh : « Ce n'est pas rien, confie André Jouffre, conseiller délégué à l'environnement et aux réseaux. C'est l'équivalent de la consommation électrique d'environ 2 200 personnes, soit presque la population de la commune ».

Après appel d'offres, la municipalité a confié cette opération à Engie Green donnant lieu à un bail. La société verse ainsi 24 750 euros de loyer annuel à la commune pour opérer sur l'ancienne carrière du Serre autrefois utilisée pour la construction de l'autoroute A7. Les retombées fiscales (Ex taxe professionnelle) auprès de la communauté d'agglomération ne sont pas négligeables non plus.

La partie la plus profonde de la carrière est protégée de manière à continuer d'abriter des espèces comme le Pélobate Cultripède (amphibien protégé) présentes sur le site.

Les prochaines étapes : pose des structures et câblages en novembre et décembre, pose des panneaux solaires en janvier et mise en service fin février 2020.

En périphérie du site sera créé par Engie Green un circuit pédagogique qui donnera des explications sur le parc solaire ainsi que sur les procédés du photovoltaïque. « Nous y adjoindrons par la suite un parcours santé », conclut le maire, Bruno Almorice.

Les défunts de 2018

En raison d'un problème d'imprimerie, la liste des défunts en 2018 n'a pu apparaître en totalité dans le bulletin municipal de septembre 2019.

La voici donc : Julien Coureon, Edouard Valentin, Robert Collioud-Marichallot, Brigitte Duclos, Geneviève Froment, Christelle Lucas, Bernard Collet, Maryse Chaix, épouse Placide.

Taxes de séjour

Toute personne qui est propriétaire d'un gîte, d'une chambre d'hôtes, d'un hôtel d'un camping, d'un village de vacances... est tenue de régler une taxe de séjour auprès de l'Office de tourisme de Montélimar Agglomération. Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant.

Depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905, les édifices religieux sont la propriété des communes. Il leur appartient donc de les entretenir et de les remettre en état. Les œuvres artistiques n'échappent pas à cette règle. A l'église St Martin de Montboucher, un premier tableau, inscrit aux monuments historiques et intitulé « la Vierge du Rosaire avec St Dominique et St Jean » a fait l'objet d'une restauration en 2018. Il avait été commandé en 1843 par l'Abbé Caille pour orner l'église.

C'est désormais au tour d'un autre tableau, « la déposition de croix », appelé plus communément « Mise au tombeau », également inscrit à l'inventaire des mobiliers classés, de retrouver une seconde jeunesse. Explications de Laurence Pommaret, chargée de restauration du patrimoine mobilier à la conservation du patrimoine de la Drôme : « *Ce tableau n'est pas en très mauvais état mais il comporte des déformations, des griffures avec une peinture encrassée* ».

La « mise au tombeau », œuvre de Mathilde Beckett et copie d'un tableau du Titien conservé au Louvre, date, selon



Tableaux restaurés

« PAGE D'HISTOIRE » propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.



Laurence Pommaret, de la seconde moitié du 19^e siècle. Il représente le dernier épisode de la passion du Christ où on le voit soutenu et descendu de la croix dans un ton figuratif crépusculaire. Sur la gauche du tableau apparaît une vierge Marie effondrée et toute de sombre vêtue.

Ce tableau passera prochainement entre les mains de Laurent Gerest, conservateur-restaurateur de tableaux à Crest, à qui l'on doit déjà la reprise de la Vierge du Rosaire. Un travail d'un mois à un mois et demi pour lequel les matériaux utilisés ne peuvent se comparer à de la peinture classique. « *J'utiliserai de la résine naturelle et synthétique ainsi que de la peinture spéciale pour restauration pour corriger les manques picturaux du tableau* » précise Laurent Gerest.



Alexandra Simon, nouvelle secrétaire générale de la mairie

Alexandra Simon, 47 ans, mariée, trois enfants, a pris depuis le 2 mai la succession de Véronique Martin au poste de secrétaire générale de mairie. Elle a débuté sa carrière en 2000 comme agent d'accueil à l'Office HLM de Montélimar avant d'intégrer en 2005 le syndicat intercommunal de traitement des déchets (syndicat des Portes de Provence-SYPP). Alexandra Simon y restera 14 ans, gravissant avec succès les échelons. Initialement secrétaire de direction, elle achèvera sa mission comme directrice des finances et des ressources humaines.

Quand elle apprend qu'un poste se libère à la mairie de Montboucher, elle n'hésite pas : « J'avais envie de travailler sur des projets communaux, de sentir une émulation au quotidien. Ici, j'ai vite constaté qu'il y avait une équipe d'élus soudée et dynamique. C'est très appréciable de travailler dans ces conditions » fait-elle remarquer. Au fil des mois, et après avoir travaillé en binôme pendant un mois avec Véronique Martin, Alexandra Simon acquiert de nouvelles compétences et connaissances.

D'une personnalité avenante, nul doute qu' Alexandra sera un élément important dans la conduite des affaires de la commune.

UN PLUI S'ENGAGE

Montélimar Agglomération s'engage dans un nouveau PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Montboucher est bien sûr concerné.

Une phase active de concertation a débuté le 15 octobre avec la population pour répondre à certaines questions : qu'est ce qu'un PLUI ? Pourquoi un PLUI ? Suis je concerné ? Comment m'exprimer et participer ?

DECLARATION DE RUCHES

Propriétaires de ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation, vous devez obligatoirement déclarer vos colonies d'abeilles avant le 31 décembre 2019 sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

ELALAGE DE HAIES

Profitez de la période de la Sainte Catherine, autour du 24 novembre, pour entreprendre l'élagage de vos haies. La taille est obligatoire d'autant que la loi impose que les haies ne débordent pas sur la voie publique.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Site de la mairie : www.montboucher-sur-jabron.fr
Inscription news letter : communication.montboucher@gmail.com
Page facebook : www.facebook.com/montbouchersurjabron

Portrait d'entrepreneur

Ebénisterie Denarié

Le treizième volet de cette rubrique est consacré à l'ébéniste Nicolas Denarié installé à Montboucher depuis 2007

Chez Nicolas Denarié, le bois est une passion qui l'a étreint très tôt. Titulaire en 1995 d'un bac pro « artisanat des métiers d'art, option ébénisterie », il a fait ses armes chez l'ébéniste lyonnais Jean-Michel Cathiard : « Mon mentor, dit-il, il m'a tout appris et je lui dois beaucoup ». En 2007, Nicolas Denarié s'installe à son compte à Montboucher au 145 rue Fortuné Jacquier où il continue d'exercer : « C'est un peu exigü. J'aimerais pouvoir racheter les locaux pour m'agrandir et recevoir notamment les clients dans de meilleures conditions ». Il ne regrette toutefois pas d'avoir refusé les propositions de s'installer sur Fontgrave « car je me sens bien au cœur du village ». S'il avoue que ses débuts professionnels ont été difficiles, « le temps que le bouche à oreille fasse son effet », Nicolas Denarié dispose désormais d'une clientèle régulière dans un rayon d'une centaine de km, particuliers comme professionnels.



Alors que l'ébénisterie Denarié propose une large palette d'interventions (fabrication moderne, restauration de meubles, aménagement...), les demandes évoluent : « On est plus dans l'agencement que dans la rénovation des vieux meubles. D'ailleurs, et c'est un signe, je travaille très peu avec des anti-quinaires. De plus, une activité comme la marqueterie (décor réalisé avec des placages de bois) est de moins en moins prise par les clients ».

Parmi les œuvres qui l'ont marqué, Nicolas Denarié cite volontiers celle qu'il a accompli pour le compte de la mosquée turque de Montélimar, « une pièce de 5 mètres de hauteur, très travaillée ». Toujours à Montélimar, il a livré des meubles pour le magasin Anne Pauline en lien avec un architecte d'intérieur. A Montboucher, on lui doit la réfection des bancs de l'église. Un éclectisme de bon aloi dans un métier « dont les qualités premières, précise Nicolas Denarié, sont la patience et la minutie ».

Les concerts de poche : populariser la musique classique

Depuis 2016, l'association Les concerts de poche en partenariat avec Tonalité Plurielle met en place un projet d'action artistique et musicale sur Montélimar Agglomération. Cette année c'est au tour de notre commune de bénéficier de cette animation dont l'originalité repose sur le couplage entre tenue d'ateliers et concert.

L'objectif : sensibiliser un public peu enclin à goûter la musique classique. Ainsi un groupe de 35 élèves de CM2 de l'école de Montboucher et un groupe de collégiens du collège Marguerite Duras de Montélimar (sur base de volontariat) s'adonneront au chant choral sur les conseils de Sylvie Jeannerot, professeur de musique au Conservatoire de Montélimar, accompagnée par Anne-Laure

Guillot, médiatrice pour les Concerts de poche.

Cet apprentissage, étalé sur les mois d'octobre, novembre et décembre, aboutira à un programme de chant en commun d'une quinzaine de minutes restitué en préambule au concert du 15 décembre à 17h à l'église. Il sera donné par le trio Sarah Nemta Nu au violon, Marie Chilleme à l'alto et Grégoire Kornikuk au violoncelle. Entrée : 10 euros, 6 euros tarif réduit. Réservation sur www.concertsdepoeche.com

Dans la quinzaine précédant ce concert, un autre atelier sera proposé aux habitants de l'agglomération qui seront conviés à créer un conte/scénario musical à partir à partir du programme du concert et d'écoutes d'extraits "live".

Le marché de Noël investit la salle des fêtes Samedi 30 novembre (10h à 20h) et dimanche 1er décembre (10h à 18h)

Le marché de Noël proposé par la MJC change ses habitudes : il aura lieu à la salle des fêtes, plus fonctionnelle et avec davantage de places pour se garer alentour. Lionel Chassagnon, référent de la manifestation à la MJC, pointe aussi quelques autres nouveautés : « Il y aura de nouveaux exposants comme le fabricant Bioviva qui présentera des jeux 100 % français, une dégustation d'huitres, la fabrication de bugnes par nos anciens ou encore un concours de dessins destiné aux enfants de 3 à 12 ans ». A noter aussi l'intervention de l'association « Instinct félin » qui sensibilisera sur la stérilisation des chats.

On retrouvera aussi des classiques lors de cette édition 2019 : la présence du père Noël, d'un food truck, une tombola, des exposants « historiques » (pâtisserie, décoration, cartes, huiles essentielles...).



Les

rendez-vous

- Samedi 9 novembre : bourse aux jouets et aux vêtements à la salle des fêtes organisée par le Comité des Fêtes.
- Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre : marché de Noël à la salle des fêtes organisé par la MJC.
- Samedi 7 décembre : téléthon dans le village et à la salle des fêtes organisé par le comité Téléthon. Repas le soir.
- Samedi 14 décembre : goûter de Noël des enfants à 15h à la salle des fêtes organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 15 décembre : trio musique classique à 17h à l'église St Martin organisé par l'association concert de poche
- Samedi 11 janvier : vœux du maire à 11h30 à la salle des fêtes.
- Dimanche 12 janvier : loto de la paroisse à 14h à la salle des fêtes organisé par la paroisse.
- Dimanche 19 janvier : repas des aînés à 12h organisé par le comité des fêtes.